

La section locale SNES-FSU du lycée Talma.

Les élus au CA des personnels enseignants sur la liste SNES-FSU.

Les représentants des parents d'élèves élus au CA FCPE, ECOLE DANS LA VILLE et PEEP

1, Rue des cerfs, 91805, Brunoy.

Contact : Mr Frank BOULLE

06 48 55 15 03

Monsieur Nicolas Dupont-Aignan

Député Maire de Yerres

Hôtel de ville

91330 Yerres

Brunoy, le 6 novembre 2009

**Monsieur Le Député Maire,**

Nous sollicitons votre attention dans le cadre de l'examen du budget que vous allez être amené à faire.

En effet, à la suite des multiples suppressions de postes, directement liées aux restrictions budgétaires votées ces dernières années par le Parlement, la rentrée s'est déroulée cette année dans des conditions très difficiles, tant pour les élèves que pour les personnels :

- Toutes les classes, à quelques exceptions près, ont des effectifs de plus de 30 élèves.
- Deux postes en mathématiques ont été remplacés partiellement et tardivement par des vacataires pas formés.
- Certaines disciplines n'ont pu acheter des nouveaux manuels faute de crédits (livre de Terminales en géographie par exemple).
- L'augmentation des heures supplémentaires pour les professeurs qui les ont acceptés rend les conditions d'enseignement pénibles, avec une augmentation du nombre de corrections dans un temps réduit, Les plus touchés étant les jeunes professeurs. Les HSA épuisent les personnels les plus anciens, entraînant des fatigues physiques et psychologiques, réduisant à nouveau le potentiel de remplacement sur notre académie.

Or, les premiers éléments communiqués sur le budget 2010 de l'Education Nationale confirment les craintes déjà exprimées par le SNES. Le ministère supprime l'intégralité des 6733 emplois de stagiaires, ce qui représente dans les collèges et les lycées la perte de l'équivalent de 2900 postes d'enseignement à plein temps, compte tenu du fait que ces personnels assuraient un service hebdomadaire de 8h. Dans le même temps, il met sérieusement à mal les conditions de formation des nouveaux recrutés en leur imposant un service hebdomadaire en responsabilité de 12 heures à partir de la rentrée 2010.

Une nouvelle fois, les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, les conditions d'enseignement et les conditions de travail des personnels vont se dégrader alors que pour la rentrée 2010 les effectifs d'élèves dans le second degré devraient repartir à la hausse.

Les parents d'élèves, face à l'inquiétude des familles, ont dû réagir avant même la tenue de ce conseil d'administration et vous ont déjà adressé un courrier à ce sujet. Les remplacements de professeurs ne sont plus assurés correctement dans plusieurs établissements du département et les habitudes de travail en pâtissent.

Le gouvernement, qui a fait le choix ces deux dernières années de supprimer massivement des emplois lorsque les effectifs baissaient, continue aujourd'hui à supprimer des moyens sur le terrain quand les collèges et les lycées vont devoir accueillir des élèves en plus grand nombre.

Par ailleurs, pour la première fois, les crédits destinés au « programme vie de l'élève » (crédits de rémunération des CPE, surveillants, AED, AVS, crédits accompagnement éducatif) sont en baisse en euros courants. Les postes d'infirmières scolaires, dont l'importance n'est pas à démontrer et qui ne suffisent pas à la variété et la multiplicité de leurs missions (soins, mais aussi écoute, éducation à la santé...), vont être redéployés.

Dans ces conditions, nous imaginons mal comment un tel cadre budgétaire pourrait déboucher sur des améliorations, pourtant nécessaires.

.../...